



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°18/2013 du 9 septembre 2013

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.83 95 20

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 18/2013 du 9 septembre 2013

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°18 du 9 septembre 2013

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2013/025	09/09/2013	Arrêté portant modification de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale	4
PREF/MAP/2013/026	09/09/2013	Arrêté donnant délégation de signature à M. Fabrice MARQUAND, directeur de la citoyenneté et des titres	7

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

	03/09/2013	Commission départementale d'orientation agricole – Rectificatif	9
--	------------	---	----------

CENTRE DE DETENTION DE JOUX LA VILLE

19/D	02/09/2013	Délégation de signature – Bernard BACHER	10
20/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur Bernard BACHER, capitaine, chef de détention par intérim	10
21/D	02/09/2013	Délégation de signature à Monsieur Bernard BACHER – Fouilles individuelles	10
22/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame OLIVIER épouse BERIONNI Christine, Attachée principale	10
23/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame OLIVIER épouse BERIONNI Christine, Attachée principale	11
24/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur DIGNAN Frédéric, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment	11
25/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à M. Frédéric DIGNAN – Fouilles	11
26/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à M. Cédric LANDAIS – présidence débats contradictoires	11
27/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS directeur des services pénitentiaires	12
28/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à M. Cédric LANDAIS – fouilles individuelles	12
29/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, Directeur des services pénitentiaires	12
30/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, Directeur des services pénitentiaires	13
31/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame Dabia LEBRETON, Directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement	14
32/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame Dabia LEBRETON, directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement adjointe	15
33/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Mme Dabia LEBRETON - fouilles	15

34/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame LEBRETON Dabia directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement	15
35/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Mme Dabia LEBRETON – Présidence des débats contradictoires	16
36/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane LIZE - Fouilles	16
37/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur LIZE Stéphane, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment	16
38/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Mme Edith MICHEL – Présidence des débats contradictoires	16
39/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Madame MICHEL Edith, lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention par intérim	17
40/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Mme Edith MICHEL - fouilles	17
41/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à M. Thierry RAVELLI - Fouilles	17
42/D	02/09/2013	Décision portant délégation de signature à Monsieur RAVELLI Thierry, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment	17

- **Organismes régionaux**

DIRECTION INTERREGIONALE DES ROUTES CENTRE EST

	02/09/2013	Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, en matière de pouvoir adjudicateur	18
	02/09/2013	Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué	21
	02/09/2013	Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, en matière de compétence générale	23

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

**ARRETE n° PREF/MAP/2013/025 du 9 septembre 2013
portant modification de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale**

Article 1^{er} : Suite aux différentes propositions de modifications au sein des différents collèges transmises par le conseil général de l'Yonne et par la direction des services départementaux de l'éducation nationale, le conseil départemental de l'éducation nationale est composé comme suit :

I. REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES

Maires

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
M. Jean-Jacques REVILLON Maire de Saint-Sauveur-en-Puisaye	À désigner
M. Olivier SICIAC Maire de Subigny	M. Jean-Michel ROCHEFORT Maire de Béon
M. Jean-Claude LEMAIRE Maire de Joux-la-Ville	Mme Josette ALFARO Maire d'Escolives-Ste-Camille
M. William LEMAIRE Maire d'Aillant-sur-Tholon	M. Jacques GILLET Maire de Champignelles

Conseillers généraux

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
M. Jean MARCHAND Conseiller général de Cerisiers	M. Jacques HOJLO Conseiller général d'Auxerre Nord Ouest
M. Alain LADRANGE Conseiller général de Sens Sud Est	M. Robert BIDEAU Conseiller général d'Auxerre Nord Est
M. Julien ORTEGA Conseiller général de Joigny	M. Pascal BOURGEOIS Conseiller général de Toucy
M. Patrick GENDRAUD Conseiller général de Chablis	M. Guy BOURRAS Conseiller général de St-Julien-du-Sault
M. Michel PELLERIN Conseiller général de Noyers-sur-Serein	M. Cyril BOULLEAUX Conseiller général de Villeneuve-sur-Yonne

Conseillers régionaux

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Mme Dominique LAPOTRE Conseiller régional	Mme Aurélie BERGER Conseiller régional

II. REPRESENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ETAT

Fédération syndicale unitaire - SNUIPP

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
M. Eric APFFEL 13, impasse Véderine 89300 JOIGNY	Mme Claire THOMAS ANDRE 57, rue de Saint Bond 89100 PARON
Mme Ginette BRET « Deschamps » 89240 DIGES	M. Sahnoun BAYA-CHATTI 10, rue Poincaré 89000 AUXERRE
Mme Patricia SIMARD Ecole élémentaire Jules Ferry 13 rue St Pierre Le Vif 89100 SENS	M. Benoît CHAISY 9, boulevard Georges Lemoine 89700 TONNERRE
M. Gil GILBERT 24, rue des Epenard 89100 GRON	Mme Christelle PROVOST-MOUGINOT 58, rue du 89ème RI 89100 SENS
Mme Nina PALACIO Ecole maternelle Anne Franck 4, rue Just Meissonasse 89600 SAINT-FLORENTIN	Mme Marie JANICOT 22, rue Vosves 89380 APPOIGNY
M. Jean-Etienne LHOSTE Ecole élémentaire Bd Maréchal Delattre de Tassigny 89210 BRIENON SUR ARMANCON	M. Pierre MANIERE 11, rue des Chenevières 89300 CHAMVRES

UNSA Education

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
M. Pier Cyril CHEVALLEY 3, rue Pasteur 89300 LOOZE	Mme Brigitte MORIN Collège Abel Minard Rue Professeur Abel Minard 89700 TONNERRE
M. Franck GONTHIER 24, rue des Autels 89710 SENAN	M. Laurent LETRILLARD 12, rue des Guinandes 89700 TONNERRE

Force ouvrière

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Mme Martine BONNET 8, rue Bourbotte 89000 AUXERRE	M. Jean-Baptiste FAVIER 8, rue des Ballets 89000 AUXERRE

SGEN – CFDT Bourgogne

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Mme Mireille PONTIER 6, rue de la Poterne 89430 VINNEMER	M. Patrick ROY 4, rue de Belfort 89000 AUXERRE

III. REPRESENTANTS DES USAGERS

a) représentants des usagers

FCPE

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
M. Yves COSQUER 2, rue de l'église Hameau de Bailly 89530 ST-BRIS-le-VINEUX	Mme Nathalie TERRASSIER 2, rue de l'Eglise Hameau de Bailly 89530 ST-BRIS-le-VINEUX
M. Jean STEPHAN 8, rue du stade 89240 DIGES	Mme Laetitia PRUNIER 4, rue de la Chapelle 89116 LA CELLE ST CYR
Mme Sylvie DANON 42, rue du Cormier 89116 LA-CELLE-ST-CYR	<i>À désigner</i>
M. Thierry JUGAND 6, route de Chéroy 89150 DOMATS	<i>À désigner</i>
M. Jean-Paul BRICOT 7, rue des Millettes 89160 ANCY LE FRANC	<i>À désigner</i>

PEEP

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Mme Corinne BOUCHIE 2, rue de l'arche 89140 SERGINES	Mme Marie-Noëlle DANTIN 9, rue de la forêt d'Othe 89510 VERON
M. Jean-Louis TAVERNE 8, rue de Paris 89100 ST-DENIS-les-SENS	M. Christophe CHAUMETON 20, rue Franck Bourgeois 89100 SENS

b) représentants des associations complémentaires de l'enseignement public

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
M. Patrice SONNET (OCCE) 17, rue Bourneil 89000 AUXERRE	M. Yves GREGOIRE (PEP) 9, allée Colémine 89000 AUXERRE

c) personnalités compétentes

✧ Désignées par le préfet

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
M. Pierre GAUTHIER Proviseur honoraire du lycée de Sens 12, petit Chaumont 89110 CHASSY	Mme Marie-Louise PLOT 105, allée d'Oslo 89000 ST-GEORGES-sur-BAULCHE

✧ Désignées par le président du conseil général

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
M. Dominique CHARLOT 26, rue de Reigny Cidex 712 89460 ACCOLAY	<i>À désigner</i>

DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE (sans voix délibérative)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Danielle MULLER Malvoisine 89660 MAILLY-LE-CHATEAU	À désigner

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté PREF/MAP/2011/046 du 31 août 2011 modifié portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale restent sans changement.

Raymond LE DEUN

**ARRETE N° PREF/MAP/2013/026 du 9 septembre 2013
donnant délégation de signature à M. Fabrice MARQUAND,
directeur de la citoyenneté et des titres**

Article 1er : Délégation de signature est donnée, à M. Fabrice MARQUAND, directeur de la citoyenneté et des titres, pour signer tous les documents administratifs établis par la direction, dans les domaines suivants :

- les courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au directeur départemental des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales ;
- les courriers (lettres et bordereaux) aux élus (à l'exception des courriers aux parlementaires) n'impliquant aucune décision particulière ainsi qu'à l'attention des usagers de l'administration ;
- les invitations aux réunions des instances et commissions administratives organisées par la direction de la citoyenneté et des titres ;
- ainsi que les décisions énumérées ci-après :
 - Service de la citoyenneté et des usagers de la route
 - Unité élections, réglementation et permis de conduire

Décisions favorables :

- reçu de dépôt de candidature 1^{er} tour et récépissé définitif de candidature 2^{ème} tour
- agents immobiliers : carte professionnelle, déclaration d'activité, attestation
- agrément des maîtres d'apprentissage
- attestation de délivrance initiale d'un permis de chasser (perte du permis de chasser)
- autorisation de loteries et tombolas
- carte professionnelle de conférencier, guide-interprète, guide-conférencier
- certificat de qualification C4-T2 des artificiers
- explosifs : certificat d'acquisition, récépissé de transport à l'étranger
- funéraire : autorisations de transport de corps ou de cendres, de dérogation au délai de 6 jours, d'inhumation dans un cimetière privé, attestation de conformité des véhicules, des chambres funéraires et crématoriums
- récépissé de vente en liquidation
- récépissé de revendeurs d'objets mobiliers
- récépissé de déclaration des armes des 5^o et 7^o ca catégories
- récépissé de demande de carte professionnelle d'agent privé de sécurité et de demande de formation préalable ou provisoire
- délivrance des permis de conduire
- attestation de reconstitution de points du permis de conduire (imprimé 47)
- attestation d'aptitude physique prévue à l'article R 221-10 du code de la route

Décisions défavorables :

- arrêté de suspension des permis de conduire
- récépissé de remise d'un permis de conduire invalidé pour solde de points nul (réf. 44)
- arrêté portant immobilisation et mise en fourrière de véhicule (conducteur dangereux ayant commis une infraction grave)

- Unité titres et circulation

Décisions favorables :

- laissez-passer pour enfants mineurs, autorisation de sortie et opposition de sortie du territoire
- demande de carte nationale d'identité
- SDF : délivrance des titres de circulation, rattachement à une commune
- autorisation de destruction de véhicules mis en fourrière départementale
- signature des conventions d'habilitation au système d'immatriculation des véhicules (SIV)
- demande de carte professionnelle des conducteurs de taxi ou de véhicule motorisé à 2 ou 3 roues
- déclaration de changement de véhicule pour les petites remises

➤ Service des étrangers et des naturalisations

Décisions favorables :

- récépissé de demande de carte de séjour
- carte de séjour
- titre d'identité républicain
- autorisation provisoire de séjour
- prolongation de visa touristique
- récépissé de demande d'asile
- carte de commerçant étranger
- document de circulation pour étranger mineur
- visa de régularisation (taxe ANAEM)
- titre de voyage
- liste des participants à un voyage scolaire dans l'Union Européenne
- visa DOM TOM
- visa de retour
- récépissé de dépôt de demande de naturalisation
- attestation sur l'honneur de communauté de vie
- déclaration de nationalité française (naturalisation par mariage)
- avis motivés suite au procès-verbal d'assimilation (naturalisation par mariage)
- radiation du fichier des personnes recherchées
- levée de rétention
- demande de prolongation et de prorogation du délai de rétention des étrangers placés en CRA

Article 2 : La délégation de signature conférée à M. Fabrice MARQUAND par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service et d'unité dont les noms suivent :

Pour le service de la citoyenneté et des usagers de la route :

- Mme Sylvie DELVIGNE, attachée principale, chef du service
- M. Sébastien CASTAN, attaché, adjoint au chef de service de la citoyenneté et des usagers de la route
- Mme Isabelle COTTENOT, SACN, chef de l'unité titres et circulation, Mme Sabine BAVOIL, SACN, chef de l'unité élections, réglementation et permis de conduire

Sont exclus de la délégation conférée aux deux chefs d'unité les arrêtés de suspension des permis de conduire et les arrêtés portant immobilisation et mise en fourrière de véhicule.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme DELVIGNE, de M. CASTAN, de Mme COTTENOT ou de Mme BAVOIL, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par Melle Anne-Gaëlle BAILLY, attachée, chef du service des étrangers et des naturalisations. En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle BAILLY, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par Mlle Claire DUGROS, attachée, adjointe au chef de service des étrangers et des naturalisations.

Pour le service des étrangers et des naturalisations:

- Mlle Anne-Gaëlle BAILLY, attachée, chef du service

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle BAILLY, les documents relevant de ses attributions pourront être signés par Mlle Claire DUGROS, attachée, adjointe au chef de service.

Les récépissés de demande de titre de séjour pourront être signés en leur absence par Mme Christine STANLEY, SACS, chef de l'unité acquisition de la nationalité.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle BAILLY ou de Mlle DUGROS, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par Mme DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'absence ou d'empêchement par M. CASTAN, adjoint au chef de service de la citoyenneté et des usagers de la route

Article 3 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité acquisition de la nationalité du service des étrangers et des naturalisations. Délégation de signature est donnée à Mme Christine STANLEY, SACS, chef d'unité pour :

- les récépissés de dépôt de demande de naturalisation
- les convocations aux entretiens
- les entretiens
- les demandes d'enquêtes
- les déclarations de communauté de vie
- les courriers aux usagers
- les courriers de transmission au ministère de l'intérieur

En cas d'empêchement de Mme STANLEY, délégation de signature est donnée à Mme Claire BOLNOT pour :

- Les récépissés de dépôt de demande de naturalisation
- Les convocations aux entretiens
- Les entretiens
- Les demandes d'enquêtes
- Les déclarations de communauté de vie

Article 4 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité séjour du service des étrangers et des naturalisations. Délégation de signature est donnée pour :

- les courriers de demande de pièces complémentaires
- les convocations aux entretiens
- les bordereaux d'envoi
- les récépissés de demande de titre de séjour

à :

- Mme Fabienne THILLIEN, SACN
- Mme Christine MARANDEAU, adjoint administratif
- Mme Anne MEURIOT, agent SIC
- M. Vincent FERRY, adjoint administratif

Article 5 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité éloignement du service des étrangers et des naturalisations.

Délégation de signature est donnée pour les envois de documents de transmission (bordereaux, télécopies,...) aux partenaires institutionnels à :

- M. David VENANT, secrétaire administratif
- Mme Sophie BROCHARD, adjoint administratif

Raymond LE DEUN

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Commission départementale d'orientation agricole – Rectificatif du 3 septembre 2013

RECTIFICATION d'une erreur matérielle portant sur la publication de la décision N°8 du Recueil n°7 du 31 juillet 2013 page 85, relative à la demande d'autorisation d'exploiter de l'EARL DHUICQ alors que la décision n'a pas été rendue.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur Départemental des Territoires et par
subdélégation,
Le Chef du service Economie Agricole,
Jean Paul LEVALET

Délégation de signature n°19/D du 2 septembre 2013 – Bernard BACHER

Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Bernard BACHER, Capitaine pénitentiaire, chef de détention par intérim à JOUX LA VILLE aux fins :

De présider les débats contradictoires en vertu de l'article 24 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

**Décision n°20/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur Bernard BACHER, capitaine, chef de détention par intérim**

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur BACHER Bernard, Capitaine, chef de détention par intérim pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)
- Présidence de la commission de discipline d'une sanction disciplinaire (cf art. D250 du CPP)
- Mise en poursuite devant la commission de discipline (cf art.250-1 du CPP)
- Poursuites disciplinaires (cf art. 250-1 du CPP)
- Classement d'un détenu à un poste de travail, mise à pied ou déclassement (cf art D99 du CPP)
- Affectation d'un détenu au service général (cf art D105 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

**Délégation de signature n°21/D du 2 septembre 2013
à Monsieur Bernard BACHER – Fouilles individuelles**

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature est donnée à Monsieur BACHER Bernard, Capitaine, chef de détention adjoint à JOUX LA VILLE aux fins :

De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

**Décision n°22/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame OLIVIER épouse BERIONNI Christine, Attachée principale**

Le chef d'établissement du centre de détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Madame OLIVIER épouse BERIONNI Christine, attachée principale pour les décisions suivantes :

- Autorisation d'accès à l'établissement (cf art D390 et D390-1 du CPP)

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°23/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame OLIVIER épouse BERIONNI Christine, Attachée principale

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation ponctuelle de signature dans le cadre des permanences de direction pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)

Le chef d'établissement
P. GERVAIS

Décision n°24/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur DIGNAN Frédéric, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur DIGNAN Frédéric, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)

Le chef d'établissement
F.GERVAIS

Décision n°25/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à M. Frédéric DIGNAN – Fouilles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur DIGNAN Frédéric, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°26/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à M. Cédric LANDAIS – présidence débats contradictoires

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur LANDAIS Cédric, directeur des services pénitentiaires à JOUX LA VILLE aux fins :

- De présider les débats contradictoires en vertu de l'article 24 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°27/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS directeur des services pénitentiaires

Le chef d'établissement du centre de détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, directeur des services pénitentiaires

Pour les décisions suivantes :

- de présider la commission de discipline et de prononcer les sanctions disciplinaires ;
- de désigner les assesseurs siégeant en commission de discipline ;
- de décider d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre des personnes détenues ;
- de décider de placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire ;
- de suspendre, à titre préventif, l'exercice de l'activité professionnelle d'une personne détenue ;
- de transmettre copie des décisions de la commission de discipline au directeur interrégional des services pénitentiaires de CENTRE EST DIJON, au juge de l'application des peines et au magistrat saisi du dossier de la procédure sous le contrôle duquel est placée la personne détenue ;
- de faire rapport à la commission de l'application des peines du prononcé des sanctions de cellule disciplinaire ou de confinement en cellule individuelle ordinaire dont la durée excède sept jours ;
- d'ordonner le sursis à exécution, total ou partiel, des sanctions prononcées en commission de discipline, assorti, le cas échéant, de travaux de nettoyage, et de fixer le délai de suspension de la sanction ;
- de révoquer, en tout ou partie, le sursis à exécution des sanctions prononcées en commission de discipline ;
- de dispenser les personnes détenues d'exécuter les sanctions prononcées en commission de discipline ;
- de suspendre ou de fractionner l'exécution des sanctions prononcées en commission de discipline.

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°28/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à M. Cédric LANDAIS – fouilles individuelles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, directeur des services pénitentiaires à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°29/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, Directeur des services pénitentiaires

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, directeur des services pénitentiaires pour les décisions suivantes :

- Autorisation d'accès à l'établissement (cf art D 390 et D 390-1 du CPP)
- Suspension de l'agrément d'un visiteur de prison (cf art D473 du CPP)
- Suspension de l'habilitation d'un personnel hospitalier (cf art D 388 du CPP)
- Autorisation de visite de l'établissement (cf art R57-8-1 et D 277 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°30/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur Cédric LANDAIS, Directeur des services pénitentiaires

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à

Monsieur Cédric LANDAIS Directeur des services pénitentiaires, pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Délivrance des permis de visite aux détenus condamnés (cf art. D403-D404 du CPP)
- Visite dans parloirs avec dispositif de séparation (cf art. D405 du CPP)
- Interdiction ou retenue de correspondance (cf art D414 et D416 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)
- Présidence de la commission de discipline d'une sanction disciplinaire (cf art. D250 du CPP)
- Mise en poursuite devant la commission de discipline (cf art. D 250-1 du CPP)
- Suspension, dispense partielle ou totale, fractionnement de l'exécution d'une sanction disciplinaire (cf art D251-8 du CPP)
- Placement, en cas d'urgence, à l'isolement provisoire d'un détenu (cf art D283-2-4 du CPP)
- Placement à l'isolement d'un détenu (cf art. R57-8-1 et D283-1-5 du CPP)
- Levée de l'isolement d'un détenu sans son accord (cf art D283-2-1 du CPP)
- Classement d'un détenu à un poste de travail, mise à pied ou déclassement (cf art D99 du CPP)
- Placement à un poste de travail en corvée extérieure (cf art D118 du CPP)
- Affectation d'un détenu au service général (cf art D105 du CPP)
- Autorisation d'achat d'équipement informatique (cf art. D449-1 du CPP)
- Autorisation de suivre des cours d'enseignement scolaire ou professionnel (cf art D450 du CPP)
- Autorisation de suivre des cours par correspondance (cf art D454 du CPP)
- Autorisation d'entreprendre ou de poursuivre individuellement des études techniques (cf art. D458 du CPP)
- Exclusion d'une activité sportive ou physique pour des raisons d'ordre et de sécurité (cf art D459-3 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°31/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame Dabia LEBRETON, Directrice des services pénitentiaires,
adjointe au chef d'établissement

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Madame Dabia LEBRETON Directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Délivrance des permis de visite aux détenus condamnés (cf art. D403-D404 du CPP)
- Visite dans parloirs avec dispositif de séparation (cf art. D405 du CPP)
- Interdiction ou retenue de correspondance (cf art D414 et D416 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)
- Présidence de la commission de discipline d'une sanction disciplinaire (cf art. D250 du CPP)
- Mise en poursuite devant la commission de discipline (cf art. D 250-1 du CPP)
- Suspension, dispense partielle ou totale, fractionnement de l'exécution d'une sanction disciplinaire (cf art D251-8 du CPP)
- Placement, en cas d'urgence, à l'isolement provisoire d'un détenu (cf art D283-2-4 du CPP)
- Placement à l'isolement d'un détenu (cf art. R57-8-1 et D283-1-5 du CPP)
- Levée de l'isolement d'un détenu sans son accord (cf art D283-2-1 du CPP)
- Classement d'un détenu à un poste de travail, mise à pied ou déclassement (cf art D99 du CPP)
- Placement à un poste de travail en corvée extérieure (cf art D118 du CPP)
- Affectation d'un détenu au service général (cf art D105 du CPP)
- Autorisation d'achat d'équipement informatique (cf art. D449-1 du CPP)
- Autorisation de suivre des cours d'enseignement scolaire ou professionnel (cf art D450 du CPP)
- Autorisation de suivre des cours par correspondance (cf art D454 du CPP)
- Autorisation d'entreprendre ou de poursuivre individuellement des études techniques (cf art. D458 du CPP)
- Exclusion d'une activité sportive ou physique pour des raisons d'ordre et de sécurité (cf art D459-3 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°32/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame Dabia LEBRETON, directrice des services pénitentiaires,
adjointe au chef d'établissement adjointe

Le chef d'établissement du centre de détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Madame Dabia LEBRETON, directeur des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement

Pour les décisions suivantes :

- de présider la commission de discipline et de prononcer les sanctions disciplinaires ;
- de désigner les assesseurs siégeant en commission de discipline ;
- de décider d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre des personnes détenues ;
- de décider de placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire ;
- de suspendre, à titre préventif, l'exercice de l'activité professionnelle d'une personne détenue ;
- de transmettre copie des décisions de la commission de discipline au directeur interrégional des services pénitentiaires de CENTRE EST DIJON, au juge de l'application des peines et au magistrat saisi du dossier de la procédure sous le contrôle duquel est placée la personne détenue ;
- de faire rapport à la commission de l'application des peines du prononcé des sanctions de cellule disciplinaire ou de confinement en cellule individuelle ordinaire dont la durée excède sept jours ;
- d'ordonner le sursis à exécution, total ou partiel, des sanctions prononcées en commission de discipline, assorti, le cas échéant, de travaux de nettoyage, et de fixer le délai de suspension de la sanction ;
- de révoquer, en tout ou partie, le sursis à exécution des sanctions prononcées en commission de discipline ;
- de dispenser les personnes détenues d'exécuter les sanctions prononcées en commission de discipline ;
- de suspendre ou de fractionner l'exécution des sanctions prononcées en commission de discipline.

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°33/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Mme Dabia LEBRETON - fouilles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Madame Dabia LEBRETON, directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°34/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame LEBRETON Dabia directrice des services pénitentiaires,
adjointe au chef d'établissement

Le chef d'établissement du centre de détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Madame Dabia LEBRETON, directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement

pour les décisions suivantes :

- Autorisation d'accès à l'établissement (cf art D390 et D390-1 du CPP)
- Suspension de l'agrément d'un visiteur de prison (cf art D473 du CPP)
- Suspension de l'habilitation d'un personnel hospitalier (cf art D388 du CPP)
- Autorisation de visite de l'établissement (cf art R57-8-1 et D277)

Le Chef d'établissement,
F. GERVAIS

Décision n°35/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Mme Dabia LEBRETON – Présidence des débats contradictoires

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Madame Dabia LEBRETON, directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement, à JOUX LA VILLE aux fins :

- De présider les débats contradictoires en vertu de l'article 24 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°36/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur Stéphane LIZE - Fouilles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur LIZE Stéphane, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
Francis GERVAIS

Décision n°37/D du 02 septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur LIZE Stéphane, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur LIZE Stéphane, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°38/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Mme Edith MICHEL – Présidence des débats contradictoires

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Madame Edith MICHEL, Lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention par intérim à JOUX LA VILLE aux fins :

- De présider les débats contradictoires en vertu de l'article 24 de la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°39/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Madame MICHEL Edith, lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention par intérim

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Madame Edith MICHEL, lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention par intérim pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)
- Présidence de la commission de discipline d'une sanction disciplinaire (cf art. D250 du CPP)
- Mise en poursuite devant la commission de discipline (cf art.250-1 du CPP)
- Poursuites disciplinaires (cf art. 250-1 du CPP)
- Classement d'un détenu à un poste de travail, mise à pied ou déclassement (cf art D99 du CPP)
- Affectation d'un détenu au service général (cf art D105 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°40/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à Mme Edith MICHEL - fouilles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente à Madame MICHEL Edith, lieutenant pénitentiaire, adjointe au chef de détention par intérim à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°41/D du 2 septembre 2013
portant délégation de signature à M. Thierry RAVELLI - Fouilles

Monsieur Francis GERVAIS, Directeur des Services Pénitentiaires hors classe, chef d'établissement décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur RAVELLI Thierry, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment à JOUX LA VILLE aux fins :

- De faire effectuer des fouilles individuelles sur les personnes détenues.

Le Chef d'établissement
F. GERVAIS

Décision n°42/D 02 Septembre 2013
portant délégation de signature à Monsieur RAVELLI Thierry, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment

Le chef d'établissement du Centre de Détention de JOUX LA VILLE décide de donner délégation permanente de signature à Monsieur RAVELLI Thierry, lieutenant pénitentiaire, chef de bâtiment pour les décisions suivantes :

- Affectation en cellule non individuelle (cf art. D85 du CPP)
- Placement, à titre préventif, d'un détenu en cellule disciplinaire (cf art. D250-3 du CPP)

Le chef d'établissement
F. GERVAIS

**Arrêté du 2 septembre 2013
portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes
Centre-Est, en matière de pouvoir adjudicateur**

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie, et M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation, à l'effet d'effectuer les actes dévolus au pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 2 : Est exclue de cette délégation, la signature des actes d'engagement des marchés supérieurs à 5 700 000 euros HT.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans les conditions limitatives fixées par le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du Code des Marchés Publics :

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 90 000 euros H.T à :

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines
- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles
- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels
- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

Pour ces mêmes chefs de service, le seuil est porté à 1 000 000 d'euros HT pour la signature des bons de commande pris en exécution du marché à bons de commande d'enrobés.

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 20 000 euros H.T à :

Secrétariat Général :

- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef du pôle juridique par intérim

Service patrimoine et entretien :

- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information
- Mme Laurène FAURIA, ITPE, chef de la cellule ouvrages d'art
- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule gestion du domaine public
- M. Thomas CAILLOT, ITPE, chargé du domaine entretien routier
- M. Norbert HARCHEN, OPA, chef d'exploitation, chargé du domaine matériel et immobilier

Service exploitation et sécurité :

- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission des politiques d'exploitation
- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière
- M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon :

- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon
- M. Patrick PREVEL, TSCDD, adjoint au chef du district de Lyon
- M. Cédric CHATENAUD, ITPE, chef du PC de Genas
- M. Olivier SENE, TSCDD, chef de maintenance PC Genas
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de Saint-Étienne
- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Saint Étienne

- Mme Sylvie DEVUN, TSCDD, chef du PC Hyrondelle
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence
- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence
- M. François PERROT, TSCDD, chef de cellule gestion de la route

SREX de Moulins :

- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, adjoint au chef du district de Moulins
- M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins
- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD, adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

SREI de Chambéry :

- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- Mme Denise THIEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble
- M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
- M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- M. Jean-Louis FAVRE, IDTPE, chef de projet

SIR de Lyon :

- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet
- M. Sébastien BOUTEILLE, ITPE, chef de projet

SIR de Moulins :

- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef du pôle études
- M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Michel SIGAUD, ITPE, chef de projet
- Mme PETITJEAN Sophie, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 4 000 euros H.T à :

- M. Marc BALDACHINO, OPA HCC2, gestionnaire de flotte au district de Lyon
- M. Bernard GARNIER, OPA HCC1, chef d'atelier au district de Lyon
- M. Erik PLANCHE, TSDD, chef du CEI de Dardilly/Machézal
- M. Gérard PALLUIS, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Bernard MARIUTTI, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Jean-Pierre BREZE, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Camel BEKKOUCH, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Saint-Priest
- M. Stéphane BONIFACE, CEE, CEIA de Machezal
- Mme Myriam JUAN, SACDDCE, adjointe administrative du chef de district de Saint-Etienne
- M. Serge FIALON, TSDD, responsable du pôle développement du réseau au CEI de La Varizelle
- M. Franck LATOUR, TSDD, responsable du pôle ouvrages d'art au CEI de La Varizelle
- M. Georges PICHON, TSDD, responsable du pôle exploitation au CEI de La Varizelle
- M. Ugo DI NICOLA, TSPDD, responsable du pôle entretien courant planifié au CEI de La Varizelle
- M. Pierre-Eric JULIEN, TSPDD, chef du pôle exploitation au PC Hyrondelle
- M. Florian CHICHE, OPA Technicien niveau 2, chef du pôle maintenance au PC Hyrondelle
- M. Serge ZERBIB, OPA, gestionnaire de la flotte au district de Valence
- M. Lionel SONJON, TSPDD, chef du CEI Valence
- M. Thierry SEIGNOBOS, TSCDD, chef du CEI Montélimar
- M. Daniel DILAS, TSPDD, chef du CEI Roussillon
- M. Olivier ANDRIOT, OPA, chef de l'atelier du district de Moulins
- M. Jean-Luc BERTOGLIO, TSDD, chef du CEI de Roanne
- M. Christophe AUDIN, TSDD, chef du CEI de Toulon-sur-Allier
- M. Jean-Claude VILATTE, TSPDD, chef du CEI Varennes
- M. Daniel FEUILLET, OPA, gestionnaire de flotte au district de La Charité-sur-Loire
- M. Christian MARTIN, TSPDD, chef du CEI de La Charité-sur-Loire
- M. Christophe FALISSARD, TSDD, Chef des CEI d'Auxerre et du Cheminot
- M. Jean-Michel AUCLAIR, TSDD, chef du CEI de Clamecy
- Mme Sandrine VANNEREUX, TSPDD, chef du CEI de Saint-Pierre-le-Moutier
- M. Denis BONNOT, OPA, gestionnaire de flotte au district de Mâcon
- M. Didier BONNEFOY, TSCDD, chef du CEI Charnay-les-Mâcon
- M. François COGNET, TSDD, chef du CEI Paray-le-Monial
- M. Henri SCHUMMER, TSCDD, chef du CEI de l'A38
- M. Alain DUVERNE, TSPDD, chef du CEI de Montceau-les-Mines
- M. Jean-Luc GEORGEL, TSPDD, Centre de travaux (antenne de Mâcon)
- M. Jean CHEVALIER, OPA HCC2, chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Christian GENOT, OPA HCC1, adjoint au chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Gérard CHATELET, OPA HCC2, chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. André ALLOIN, OPA HCC2, adjoint au chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Serge BOUILLIN, OPA HCC1, adjoint au chef d'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Bernard PERRIER, TSCDD, chef du CEI d'Aigueblanche et du CEIA d'Albertville
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Daniel MICHALLET, TSPDD, chef du CEI de Comboire
- M. Daniel BACHER, RINA, chef du pôle communication par intérim
- Mme Sylvie HOVETTE, SACDDCN, chargée des moyens généraux et de l'immobilier
- M. Eric SAVE, chef d'équipe principal, coordonnateur ASP

ARTICLE 4 : Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, sans limitation de montant, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les documents concernant :

- les actes de sous-traitance initiaux et modificatifs
 - les actes relatifs aux réceptions des ouvrages, uniquement lorsqu'il s'agit de réceptions sans réserve ou ou avec des réserves mineures.
- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
 - Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
 - M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
 - M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité
 - M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
 - M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon
 - M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
 - M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
 - Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels
 - M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
 - M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
 - M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

Pour le Préfet,
Et par délégation,
Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est
Denis HIRSCH

Arrêté du 2 septembre 2013
portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes
Centre-Est, pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué

ARTICLE 1 : Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Didier BRAZILLIER, ICTPE, directeur de l'ingénierie
- M. Yves DUPUIS, ICTPE, directeur de l'exploitation
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale

à effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires ci-après :

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du SREX de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du SREX de Moulins
- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du SIR de Lyon
- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du SIR de Moulins
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art
- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du SREI de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du SREI pour le domaine des tunnels

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements comptables auprès du contrôleur financier déconcentré et les pièces justificatives qui les accompagnent.
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses.

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-après :

Secrétariat général :

- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles

Service exploitation et sécurité / Pôle Équipements Systèmes :

- M. Frank ROBERT, ITPE, chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon :

- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon

- M. Patrick PREVEL, TSCDD, adjoint au chef du district de Lyon
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St-Étienne
- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de St-Étienne
- Mme Sylvie DEVUN, TSCDD, chef du PC Hyrondelle
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef du district de Valence
- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence
- M. François PERROT, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

SREX de Moulins :

- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, adjoint au chef du district de Moulins
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

SIR de Lyon :

- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CHAMBEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet
- M. Sébastien BOUTEILLE, ITPE, chef de projet

SIR de Moulins :

- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef de pôle études
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Michel SIGAUD, ITPE, chef de projet
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- Mme Sophie PETITJEAN, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

SREI de Chambéry :

- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature.

ARTICLE 4 : Les intérimaires expressément désignés des agents listés ci-dessus bénéficient, dans le cadre de leur intérim, de la même subdélégation de signature.

ARTICLE 5 : La présente subdélégation prend effet à compter de ce jour.

Pour le Préfet,
Par délégation
Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est
Denis HIRSCH

Arrêté du 2 septembre 2013
portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes
Centre-Est, en matière de compétence générale

ARTICLE 1^{er} : subdélégation permanente de signature est donnée à :

- ◆ M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
 - ◆ M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
 - ◆ Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire générale de la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions et correspondances énumérés à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n°2010-6446 du 1^{er} décembre 2010 susvisé portant délégation de signature à M. Denis HIRSCH en matière de compétence générale.

ARTICLE 2 : sont exclues de la délégation donnée aux articles précédents :

- ◆ les circulaires aux maires ;
- ◆ toutes correspondances adressées aux administrations centrales et qui sont relatives aux programmes d'équipement et à leur financement, ainsi que celles dont le préfet, se réserve expressément la signature ; toutes correspondances adressées aux Cabinets Ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert) ;
- ◆ toutes correspondances adressées aux présidents des assemblées régionales et départementales, ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers généraux lorsqu'elles portent sur des compétences relevant de l'Etat.

ARTICLE 3 : subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires ci-après, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales à l'exclusion des actes visés à l'article 2 du présent arrêté, ainsi qu'à leurs intérimaires expressément désignés :

Direction

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

Secrétariat général

- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles
- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines
- M. Daniel BACHER, RINA, chef du pôle communication par intérim
- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef du pôle juridique par intérim
- Mme Caroline D'OMS, SACDDCN, chargée des affaires juridiques

Service patrimoine et entretien

- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information
- Mme Laurène FAURIA, ITPE, chef de la cellule ouvrages d'art
- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule gestion du domaine public

Service exploitation et sécurité

- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission politiques d'exploitation
- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière
- M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon

- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du SREX de Lyon
- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon
- M. Patrick PREVEL, TSCDD adjoint au chef du district de Lyon
- M. Cédric CHATENOU, ITPE, chef du PC de Genas
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St Étienne
- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de St Étienne
- Mme Sylvie DEVUN, TSCDD, chef du PC Hyrondelle
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence
- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence
- M. François PERROT, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

SREX de Moulins

- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du SREX de Moulins
- M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins et responsable de veille qualifiée
- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, adjoint au chef du district de Moulins
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route

SIR de Moulins

- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du SIR de Moulins
- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement
- M. Guillaume LAVENIR, ITPE, chef du pôle études
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Michel SIGAUD, ITPE, chef de projet
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- Mme Sophie PETITJEAN, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

SIR de Lyon

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du SIR de Lyon
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art
- M. Gilles GARNAUDIÉ, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet
- M. Sébastien BOUTEILLE, ITPE, chef de projet

SREI de Chambéry

- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du SREI de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe pour le domaine des tunnels
- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- Mme Denise THIEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble
- M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
- M. Jean-Louis FAVRE, IDTPE, chef de projet
- M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC Osiris

Service support mutualisé

Se reporter à la convention de mutualisation.

ARTICLE 4 : le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Pour le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,
Denis HIRSCH